



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lunel, le 19 septembre 2019

Émission d'obligations convertibles de 3 M€

BIO-UV Group (code ISIN : FR0013345493/ Mnémonique : ALTUV), spécialiste des systèmes de désinfection de l'eau par ultraviolets, annonce l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant total de 3 000 005€ dans le cadre d'un contrat conclu le 6 septembre 2019 avec cinq fonds gérés par deux sociétés de gestion : Eiffel Investment Group et Vatel Capital.

Cette opération permet à la société BIO-UV Group de financer en partie l'acquisition de la société Triogen Holdings Limited, l'un des spécialistes mondiaux dans la conception et la fabrication de systèmes de traitement de l'eau par l'ozone, les ultraviolets et la technologie AOP (Advanced Oxidation Process)¹.

L'émission a été autorisée lors d'une réunion du Conseil d'administration du 5 septembre 2019 mettant en œuvre la Neuvième résolution votée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 6 juin 2019, à savoir une délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé dans la limite de 20% du capital par an.

Les 631 580 obligations convertibles d'une valeur nominale de 4,75€, émises dans le cadre de cet emprunt obligataire, ont été intégralement souscrites le 12 septembre 2019 par les cinq fonds gérés par les deux sociétés de gestion précitées. Ces obligations convertibles ont la forme nominative et ne sont pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris. En revanche, les actions issues de la conversion éventuelle des obligations convertibles le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR0013345493).

Les principales caractéristiques des obligations convertibles (ci-après « OC ») sont les suivantes :

- Nombre d'OC émises : 631 580
- Valeur nominale unitaire des OC : 4,75€ ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux d'intérêt : 6% par an, payables semestriellement ;
- Conversion : les OC pourront être converties en actions ordinaires à tout moment par leurs titulaires et à leur seule discrétion entre la date de leur émission et la date de maturité.
- Parité de conversion : les OC donneront droit à leurs titulaires, en cas de conversion, à une action ordinaire nouvelle pour une OC.

¹ cf communiqué de presse du 19 septembre 2019

- Nombre maximum d'actions à émettre : la conversion de l'intégralité des obligations convertibles donnerait lieu à 631 580 actions ;
- Prime de non-conversion : 4% par an, capitalisés jusqu'à la date effective de remboursement ;
- Remboursement anticipé :
 1. A l'initiative de l'émetteur : à partir de la troisième année, soit total soit partiel à la discrétion de l'émetteur, à hauteur d'un montant minimum en principal de 475 000€,
 2. A l'initiative des obligataires : librement à partir du quatrième anniversaire de la date d'émission des OC, au montant nominal majoré de tous les intérêts courus et du montant de la prime de non-conversion.

A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital de BIO-UV Group s'élèvera à 0,925% dans le cas où la totalité des obligations convertibles ainsi émises seraient converties en actions nouvelles.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre des obligations dans le cadre de ce placement privé n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Cette opération a été conduite par EuroLand Corporate, Conseil et Listing Sponsor de la Société, et MainFirst, Prestataire de Services d'Investissement. Fieldfisher est intervenu sur les aspects juridiques de l'opération.

Prochain communiqué : 23 septembre 2019, résultats du 1^{er} semestre 2019 (post-clôture)

A propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group, dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Growth Paris depuis 2018, conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets. La gamme d'équipements développés par le Groupe adresse plusieurs marchés :

- Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est n°1 en France et en Europe du traitement de l'eau des piscines résidentielles par UV ainsi que sur le marché public et semi-public de la déchloration en bassins collectifs ;
- Les marchés Municipaux et Industriels sur lesquels ont été développées des gammes spécifiques pour des applications telles que : la potabilisation, le traitement des effluents, la réutilisation des eaux usées (REUSE), les eaux de process, l'aquaculture, etc ;
- Le marché des eaux de ballast de navires qui bénéficie depuis 2017 d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast.

BIO-UV Group est labellisée Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

Contacts :

BIO-UV Group
+33 (0)4 99 13 39 11
invest@bio-uv.com

ACTIFIN, communication financière
Alexandre COMMEROT
+33 (0)1 56 88 11 11
biouv@actifin.fr

Relations presse
Isabelle DRAY
+33 (0)1 56 88 11 29
idray@actifin.fr